

Le village de 50 habitants rêve d'un ailleurs

VOTATION
Les Fribourgeois et les Bernois diront, le 9 février, s'ils valident le transfert de Clavaleyres dans le canton de Fribourg. Reportage.

Cent vingt vaches, 70 veaux, 3 chiens et... 50 habitants. Bienvenue à Clavaleyres, un minuscule village germanophone enclavé entre les cantons de Fribourg et de Vaud, à moins de 10 minutes de voiture de Morat et d'Avenches. Cette commune de un kilomètre carré, cernée par des bosquets, est hors du temps. Pas de transports publics, pas de magasin, pas de restaurant, même pas d'église. Juste une rue, la Dorfstrasse, bordée par des fermes et une place du village, avec un banc et une fontaine vieille comme le monde. Des promeneurs et des cyclistes profitent du soleil et saluent gaiement: «Grüezi!» Ça sent la nature et les travaux des champs. Les rares maisons ont gardé leur cachet d'antan. Au milieu du patelin, une immense bâtisse avec une petite cloche sous le toit. Jadis, c'était l'école. Faute d'élèves, une habitante nous apprend qu'elle a fermé il y a des dizaines d'années.

Pas de «théâtre politique»
Oh!, une boîte postale. C'est là que nous avons rendez-vous avec le maire, Jürg Truog, en place depuis cinq ans. À 76 ans, ce célibataire, ancien technicien en télécommunications, a trouvé son bonheur. «J'ai vécu trente-cinq ans au centre-ville de Berne, au milieu du bruit des trams et des bus. Ici, c'est mon paradis.» Il qualifie son village de «tranquille, idyllique et moderne».

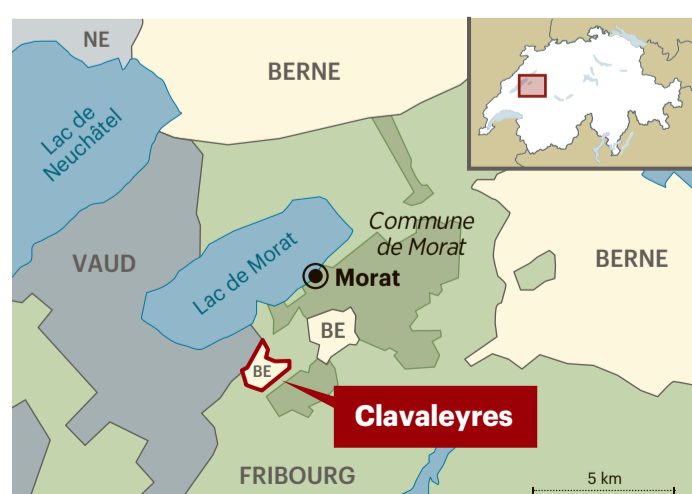
Moderne? «Les gens de Clavaleyres ne tournent pas autour du pot. Ce n'est pas un théâtre politique. «Geradeaus», c'est notre manière de faire. Et c'est pour ça que le projet de transfert de canton a pu voir le jour. Nos habitants regardent vers l'avenir.»

En attendant la fusion, le quotidien de Clavaleyres est déjà étroitement lié à celui de Morat, commune lacustre de 8300 habitants. Pour les pompiers, l'école (cinq jeunes fréquentent le collège). Le seul lien concret avec Berne, c'est la présence d'un fonctionnaire dans un petit bureau communal, durant 2 heures, un mercredi par mois. «Même si nous écrivons l'histoire et l'avenir du village, la fusion avec Morat est une formalité, admet le maire. Et j'espère qu'elle sera effective au 1er janvier 2022.» Cela sonnera-t-il la fin de sa carrière politique? Il hésite. «Peut-être que je siégerai encore une année au Conseil général...» Se sent-il déjà Fribourgeois? Il lève les yeux au plafond: «Je viens des Grisons, alors je peux dire que je me sens Suisse. Mais Fribourg est un très beau canton avec des finances saines, donc vivement. Il y aura un court temps d'adaptation.»

Un dernier tour dans la bourgade presque déserte. Nous croisons Ruedi, agriculteur, occupé à réparer une machine. Le vote, il l'attend de pied ferme. «À la radio, j'ai entendu ce midi un opposant à notre rattachement à Fribourg. Ça m'énerve. Durant des années, nous avons cherché une solution, nous l'avons trouvée avec Morat. Toutes les parties sont d'accord. Alors stop.» Il conclut avec une métaphore alémanique: «Ce n'est pas le moment de mettre une poignée de sel dans la soupe.» SÉBASTIEN JUBIN



Le village, explique son maire, espère être rattaché au canton de Fribourg le 1er janvier 2022. FN/Charles Ellena



La conseillère d'État vaudoise Rebecca Ruiz estime que les réserves des assurances sont aujourd'hui totalement excessives.

«Ce n'est pas aux assureurs de dicter notre politique»

SANTÉ Non, les Cantons ne font pas des dépenses inconsidérées! La conseillère d'État vaudoise Rebecca Ruiz défend sa politique, critiquée par les assureurs. Et égratigne à son tour les caisses.

CAROLINE ZUERCHER
caroline.zuercher@lematindimanche.ch

«Les hôpitaux sont luxueux sur le dos des assurés.» Dimanche dernier, le directeur de Curafutura (l'une des deux faitières des assureurs maladie), Pius Zängerle, reprochait aux Cantons d'avoir un double discours en disant d'un côté vouloir stabiliser les primes maladie et en réalisant de l'autre leur planification hospitalière chacun dans leur coin. La politique vaudoise était notamment critiquée. La conseillère d'État vaudoise en charge du dossier de la Santé, Rebecca Ruiz (PS), répond à nos questions.

On reproche aux Cantons d'investir trop dans leurs hôpitaux et chacun de leur côté. Que répondez-vous?
Les Cantons décident de leur planification hospitalière, oui, car ils sont sur le terrain et les mieux placés pour savoir quels sont les besoins de leur population. Visible-ment, cette compétence qui nous est donnée par la loi pose problème aux assureurs, qui souhaitent donner le la dans tous les dossiers sanitaires. On reproche au Canton de Vaud de trop investir dans ses hôpitaux alors que nous venons d'inaugurer avec le Valais l'Hôpital Riviera-Chablais, qui concentre sur un seul site l'activité de cinq établissements. Des travaux sont par ailleurs en cours pour construire le nouvel hôpital des enfants à Lausanne au cœur même de la cité hospitalière du CHUV pour gagner en efficacité. La collaboration intercantonale et la volonté de concentrer sont donc bel et bien présentes.

Il vous est justement reproché d'avoir développé et suréquipé des hôpitaux, ce qui ne prépare pas à la médecine ambulatoire, qui est meilleur marché.
La Suisse romande, dont le canton de Vaud, a opéré le virage vers l'ambulatoire depuis bientôt dix ans. Une étude de l'Observatoire suisse de la santé démontre d'ailleurs que nous sommes en avance sur la Suisse alémanique. Celui qui affirme autre chose ne connaît pas les chiffres. C'est d'ailleurs sans doute l'une des rai-

sons expliquant les primes plus élevées en Suisse romande (ndlr: les frais ambulatoires sont actuellement entièrement à la charge des assurances, alors que les Cantons participent aux coûts hospitaliers).

Ne faut-il pas accélérer la concentration de la médecine hautement spécialisée?
Cela se fait même s'il faut reconnaître que ce n'est pas une tâche facile car les hôpitaux universitaires sont parfois en concurrence pour obtenir l'un ou l'autre domaine de la médecine spécialisée. J'observe quant à moi que la collaboration entre le CHUV et les HUG est très bonne.

Les Cantons aident leurs hôpitaux en leur attribuant des prestations d'intérêt général (PIG), pour soutenir la formation, la recherche et les services de proximité. Pourquoi sont-elles si élevées dans votre canton?
Ces PIG sont depuis longtemps attaquées par les cliniques, et désormais aussi par la droite et les assureurs. Ces soutiens sont versés pour s'assurer que des prestations peu rentables, comme la psychiatrie, la pédiatrie ou la prévention de la maltraitance, sont fournies à la population. Ils financent aussi la formation et la recherche. Pour le CHUV, qui a cette tâche de formation universitaire, cette dernière mission représente plus de 150 millions par an.

D'autres cantons qui ont des hôpitaux universitaires, comme celui de Zurich, ne dépensent pas autant.
La comparaison avec la Suisse alémanique est délicate car les PIG ne couvrent pas les mêmes domaines dans tous les cantons. La psychiatrie et la pédiatrie spécialisée sont financées en partie par des PIG dans le canton de Vaud, ce qui n'est pas le cas en Suisse alémanique. Le CHUV assume aussi une grande partie de la formation et de la recherche dans le domaine médical. Dans les hôpitaux universitaires de Bâle, Berne et Zurich, ces tâches sont davantage réalisées par les universités respectives.

Certains cantons, comme le vôtre, mettent des limites à la possibilité de se faire soigner dans une clinique privée ou dans un autre canton. N'est-ce pas contraire à la concurrence voulue?
La libre circulation des patients est effective. Si des cantons ont instauré des quotas d'opérations autorisées dans les cliniques, c'est pour éviter d'ouvrir totalement les vannes de l'offre dès lors que des hôpitaux régionaux reconnus d'intérêt public sont à même de répondre à la demande. Il

est piquant de se voir reprocher des mesures pour limiter les coûts par ceux qui nous considèrent comme dispenseux.

Certaines de ces pratiques ont été condamnées en justice.
Ces arrêts ne portent pas explicitement sur l'existence des quotas. C'est du moins notre interprétation, que les cliniques et les assureurs privés contestent. La planification hospitalière vaudoise actuelle n'avait d'ailleurs pas fait l'objet de recours devant la justice lorsqu'elle avait été décidée.

«Ma priorité est de répondre au vieillissement de la population en repensant toute la prise en charge des aînés»

Rebecca Ruiz, conseillère d'État vaudoise en charge de la Santé

Avec le Tessin et Genève, vous voulez déposer trois initiatives cantonales, qui demandent notamment de restreindre les réserves des assureurs et que les primes excessives soient compensées. La guerre est déclarée entre Cantons et assureurs?
Il ne s'agit pas d'attaques, simplement de chercher à poser des limites. Est-il normal que les assurances cumulent 9 milliards de réserves dont 5 milliards sont supérieurs au minimum légal? Les réserves pour pallier un coup dur doivent exister. Mais elles sont aujourd'hui totalement excessives, d'autant plus qu'elles sont placées en partie sur les marchés financiers ou sur des comptes bancaires avec des rendements négatifs! Une partie de cet argent devrait revenir aux assurés.

Chaque acteur défend-il ses intérêts?
Personnellement, je défends l'intérêt général. Le projet de financement uniforme des soins (ndlr: il est prévu qu'à l'avenir, les Cantons paient une partie des soins ambulatoires), actuellement traité aux Chambres, pourrait coûter 100 millions de francs au bas mot à mon canton, alors que nous faisons face à un défi sans précédent avec le vieillissement de la population. Ma priorité est d'y répondre en repensant toute la prise en charge des aînés. Ce n'est pas aux assureurs de dicter notre politique ni de dire de quelle manière on doit soigner la population.